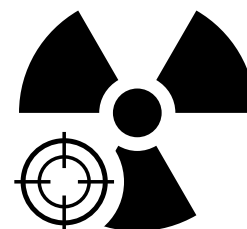




Attentat au moyen d'une bombe sale



Le présent dossier fait partie de l'analyse nationale des risques
« Catastrophes et situations d'urgence en Suisse »

Définition

Un attentat réalisé au moyen d'une « bombe sale » (en anglais : dirty bomb) est un attentat commis à l'aide d'un engin explosif conventionnel auquel ont été ajoutés des matériaux radioactifs. L'engin explosif conventionnel vise – outre les dommages liés à l'explosion – à disséminer sous forme de particules fines des substances radioactives et donc à provoquer une contamination (dispositif de dispersion radiologique, DDR).

La bombe « sale », ou radiologique, n'est donc pas une arme nucléaire (bombe atomique), cette dernière résultant de la réaction en chaîne de la fission nucléaire et engendrant notamment une chaleur intense et l'émission d'un rayonnement au moment de l'explosion. De même, son impact n'est pas comparable. Une bombe « sale » est néanmoins extrêmement efficace de par la terreur qu'elle sème au sein de la population.

Février 2026



Contenu

Exemples d'événements	3
Facteurs d'influence	4
Intensité des scénarios	5
Scénario	6
Conséquences	8
Risque	11
Bases juridiques	12
Informations complémentaires	13

Exemples d'événements

Les exemples concrets aident à mieux comprendre la nature d'un type d'événement. Ils illustrent la manière dont il survient, son déroulement et ses conséquences.

Aucun cas d'attentat réalisé au moyen d'une bombe sale n'est connu. Quelques événements « non délibérés » laissent néanmoins entrevoir les effets radiologiques potentiels d'un tel attentat. Par ailleurs, plusieurs événements impliquant des substances nucléaires ou autres matières radioactives (trafic illégal, vol ou perte) sont connus. Ils attestent la disponibilité de ce type de matériel pour la fabrication de bombes sales.

**Mai 2019
Seattle (États-Unis)
Erreur de manipulation
avec du césium 137**

Lors de la préparation au transport d'un appareil d'irradiation contenant une source de césium 137, une erreur de manipulation lourde de conséquences est commise au Harborview Medical Center, Research and Training Building de l'Université de Washington. Seul environ 0,1% du matériau radioactif (environ 100 TBq) est libéré. Cette quantité infime suffit toutefois à faire bloquer l'accès au bâtiment concerné pendant un an. Plus de vingt laboratoires de recherche médicale répartis dans le bâtiment de onze étages sont touchés. Les frais de décontamination sont estimés à eux seuls à plus de 100 millions de dollars américains, sans compter les coûts de relocalisation des places de travail concernées.

**Avril 2002
Cochabamba (Bolivie)
Voyageurs irradiés
dans un car**

Un accident survient en lien avec un appareil de radiographie industrielle contenant de l'iridium 192. Une source radioactive qui s'était détachée de son support n'a pas été remise dans la boîte destinée à son transport. Les passagers du car dans lequel l'appareil est transporté sont irradiés. Les ouvriers entrés en contact avec l'appareil défectueux reçoivent une dose allant de 200 à 900 mSv environ, les voyageurs du car une dose de 20 à 500 mSv (exposition annuelle moyenne de la population suisse : env. 5 mSv). Les passagers examinés ne présentent toutefois aucun symptôme d'un syndrome d'irradiation.

**Septembre 1987
Goiânia (Brésil)
Décès liés à un vol
de césium**

Des voleurs s'emparent d'un appareil de radiothérapie dans un hôpital désaffecté de Goiânia. Lors de son démontage apparaît une substance émettant une lueur bleue dans l'obscurité et ressemblant à du sel de cuisine, en fait du césium 137 radioactif. Fasciné, un marchand de ferraille la distribue à sa parenté et ses amis. Les symptômes apparaissant peu après et en même temps chez plusieurs de ces personnes sont tout d'abord attribués à un autre facteur. Ce n'est que deux semaines plus tard que la cause réelle des symptômes est déterminée. Sur les 110 000 personnes examinées, 249 s'avèrent contaminées. Vingt-huit ont subi des brûlures cutanées dues aux radiations et quatre sont décédées. En outre, 85 maisons sont contaminées, et sept d'entre elles si fortement qu'elles sont vouées à la démolition. À certains endroits, il s'avère nécessaire d'enlever une couche superficielle de terrain. Le volume total de déchets radioactifs à éliminer s'élève à 3500 m³. Les produits régionaux ne trouvent quasiment plus preneurs, et le revenu régional brut de l'État de Goiás diminue d'environ 20%. L'économie régionale ne s'en remet réellement qu'au bout de cinq ans. De nouvelles mesures de décontamination sont mises en œuvre en 2001 afin de réduire davantage le niveau d'irradiation.

Facteurs d'influence

Les facteurs suivants peuvent influencer sur la survenance, l'évolution et les conséquences d'un événement.

Source de danger	<ul style="list-style-type: none"> – Activités d'un État, d'organisations ou encore d'individus établis dans le pays – Nucléide(s) utilisé(s) et activité – Caractéristiques des auteurs (idéologie extrémiste, propension à la violence, compétences et savoir-faire, degré d'organisation, ressources, etc.) – Disponibilité et accessibilité (mesures de sécurité) des sources radioactives, possibilité de les faire entrer dans le pays
Moment	<ul style="list-style-type: none"> – Heure (heures de pointe) – Jour de la semaine (jour ouvrable, week-end, jour férié) – Moment de l'année (vacances, trafic des voyageurs, été et ses diverses manifestations)
Localisation / Étendue	<ul style="list-style-type: none"> – Étendue de la zone touchée (échelle régionale, locale) – Voies de diffusion des substances radioactives – Caractéristiques de la zone touchée <ul style="list-style-type: none"> – mesures de sécurité en vigueur (accessibilité pour les secouristes, les évacuations, etc.) – exposition des personnes (rassemblements, flux de pendulaires, etc.) – proportion de zones bâties et de surfaces agricoles – conditions anémométriques et météorologiques – topographie
Déroulement	<ul style="list-style-type: none"> – Identification d'une dissémination nucléaire – Avertissements ou menaces (message de revendication avant ou après l'attentat) – Type et effet de l'attentat (p. ex. production de chaleur) – Type (notamment durée de demi-vie, radiotoxicité), quantité et chemins de diffusion des matières libérées – Voies d'absorption des substances utilisées – Importance du lieu de l'attentat (valeur symbolique, nœud routier / ferroviaire, présence d'un public international, etc.) – Identification et possibilité d'identifier l'attentat (bombe sale ou contamination insidieuse) – Possibilités de fuite – Attitude des personnes directement touchées – Comportement et réaction de la population, des forces d'intervention, des autorités et des milieux politiques – Information / désinformation sur les réseaux sociaux – Communication et comptes rendus sur l'événement

Intensité des scénarios

Selon les facteurs d'influence, différents événements peuvent se dérouler avec des intensités différentes. Les scénarios ci-après représentent un choix parmi de nombreuses possibilités et ne constituent pas une prévision. Ils permettent d'anticiper les conséquences potentielles d'un événement afin de pouvoir s'y préparer.

1 – Considérable

- Source radioactive sans explosion (contamination insidieuse)
 - Revendications préalables et chantage
 - Éléments indiquant les transports publics comme cible de l'attentat
-

2 – Majeure

- Bombe sale contenant un explosif conventionnel
 - Dissémination de 10 TBq de césium 137 au moyen de 5 kg d'explosif conventionnel
 - Lieu populaire d'une ville
 - Heure de pointe
 - Vidéo de revendication 45 minutes après l'événement
 - Vitesse du vent : 3 m/s
-

3 – Extrême

- Bombe sale avec explosif conventionnel
 - Dissémination de grandes quantités de césium 137
 - Grande manifestation accueillant plus de 30 000 personnes (p. ex. concert)
 - Vidéo de revendication 15 minutes après l'événement avec exigences et menaces de nouvel attentat
 - Vitesse du vent : 5 m/s
-

Scénario

Le scénario suivant est fondé sur le degré d'intensité majeur.

Situation initiale / Phase préliminaire

Une organisation terroriste internationale cherche à atteindre des objectifs politiques par la violence. Elle veut attaquer une agglomération d'un pays d'Europe de l'Ouest au moyen d'une « bombe sale ». Dans ce but, une source de césium 137 est dérobée dans un hôpital à l'abandon dans une zone de conflit et introduite subrepticement en Suisse.

Phase de l'événement

Un vendredi après-midi à 17 h 30, heure de pointe et donc de forte affluence, une bombe radiologique contenant 10 TBq de césium 137 (soit environ 5 g d'une poudre ressemblant à du sel) et 5 kg d'explosif conventionnel explose dans le sac à dos d'un terroriste sur la place de la gare principale d'une ville suisse. Les auteurs n'avaient donné aucun avertissement.

Il souffle un léger vent, d'une vitesse de 3 m/s. Le césium 137 radioactif est pulvérisé et disséminé dans la zone située dans sa direction. De nombreuses particules libérées peuvent pénétrer dans les poumons.

L'explosion déclenche un mouvement de panique dans la foule. La gare est immédiatement évacuée par la police, et son esplanade est bouclée. Les démineurs sont équipés de détecteurs de rayonnement, outils habituellement utilisés lors d'une explosion. Au vu de la menace terroriste, fedpol est convoqué, et la Centrale nationale d'alarme (CENAL) est immédiatement avertie du rayonnement détecté. Suivant les conseils de celle-ci sur la base des premières mesures effectuées, la police et les pompiers prévoient à titre de précaution radiologique, d'une part, le bouclage d'un périmètre intérieur s'étendant jusqu'à 100 m autour du lieu de l'explosion (secteur sinistré) et, d'autre part, le bouclage d'un périmètre extérieur compris entre 100 et 500 m dans la direction du vent (secteur sécurisé). Les personnes se trouvant à l'intérieur du secteur sinistré doivent être évacuées, et celles se trouvant dans le secteur sécurisé sont appelées à fermer portes et fenêtres et à rester chez elles. Des consignes sont diffusées sur différents canaux (radio, TV, Internet, réseaux sociaux, Alertswiss).

La CENAL recommande également aux forces d'intervention d'autres mesures immédiates (protection de leurs effectifs, poste de décontamination, etc.) et convoque des éléments de l'organisation de prélèvement et de mesure (y compris l'équipe d'intervention A du DDPS). Elle informe les services concernés conformément aux processus d'intervention adoptés par les autorités. Les secouristes prennent en charge les blessés graves et les évacuent vers les hôpitaux des environs. Quelques blessés légers se rendent aussi à l'hôpital le plus proche de leur propre initiative, tandis que certaines personnes contaminées s'éloignent hors de tout contrôle. Il en résulte une contamination involontaire des hôpitaux d'accueil ainsi que d'autres secteurs.

Le lieu de l'événement est sécurisé, et les autorités d'enquête tentent de relever les premières traces, s'appuyant notamment sur la criminalistique nucléaire. La Confédération (fedpol et le Ministère public de la Confédération en étroite collaboration avec la police cantonale compétente) débute les investigations. Quarante-cinq minutes après l'attentat, une vidéo de revendication diffusée sur Internet signale le contenu radioactif de la bombe.

fedpol et son organisation d'intervention prennent en main les mesures d'importance fédérale et les coordonnent avec la police cantonale concernée. Dès ce moment, l'état-major national de conduite de la police est également mobilisé et assume avec fedpol la coordination du cas sur le plan national.

Dépêchés sur place, les spécialistes en radiométrie de la Confédération confirment vers 20 h 00 les valeurs augmentées suite à la présence de césium 137. Durant la nuit, l'ampleur de la contamination radioactive dans la zone interdite d'accès est déterminée. Des échantillons de sol du périmètre touché sont envoyés à des laboratoires pour analyse.

Des mesures détaillées effectuées le jour suivant par hélicoptère fournissent un tableau exact à grande échelle de la dissémination radioactive et de la contamination des sols. Les analyses de terrain indiquent une dissémination de césium 137. La CENAL donne une première appréciation de la situation radiologique.

Des équipes d'aide psychologique d'urgence sont déployées, tandis que des hotlines téléphoniques d'information sont mises en place pour la population.

Il est fait appel au Comité national contre le terrorisme pour coordonner la communication au niveau politique entre le canton et la Confédération.

Phase de rétablissement

Un plan de mise en œuvre doit être établi pour la phase de rétablissement : décontamination, retour de la population, reprise du travail, indemnisations, démolition, transformation et éventuelle reconstruction, information de la population, etc.

Un plan de décontamination est élaboré et mis en œuvre. Les travaux de décontamination peuvent durer plus ou moins longtemps en fonction des caractéristiques du terrain, du degré de contamination, des moyens à disposition, etc. Certains riverains évacués ne peuvent plus accéder à la zone bouclée. Après un certain temps, l'avancée des travaux leur permet toutefois de revenir dans les périmètres décontaminés. Dans la zone de la gare, les mesures de décontamination doivent permettre une reprise du trafic ferroviaire la plus rapide possible.

L'enquête de la Confédération (fedpol et Ministère public de la Confédération) sur le déroulement des faits dure des semaines, voire des mois.

Déroulement dans le temps

La phase de rétablissement après la maîtrise de l'événement dure à peu près trois ans. Certaines zones, entre autres des surfaces agricoles, ne peuvent être entièrement décontaminées et restent interdites d'accès à plus long terme. L'attentat laisse ainsi de nombreuses traces durables. La contamination du sol reste détectable par analyse pendant encore des décennies. D'autres conséquences (sur la santé mentale, l'économie, etc.) se font elles aussi ressentir pendant longtemps.

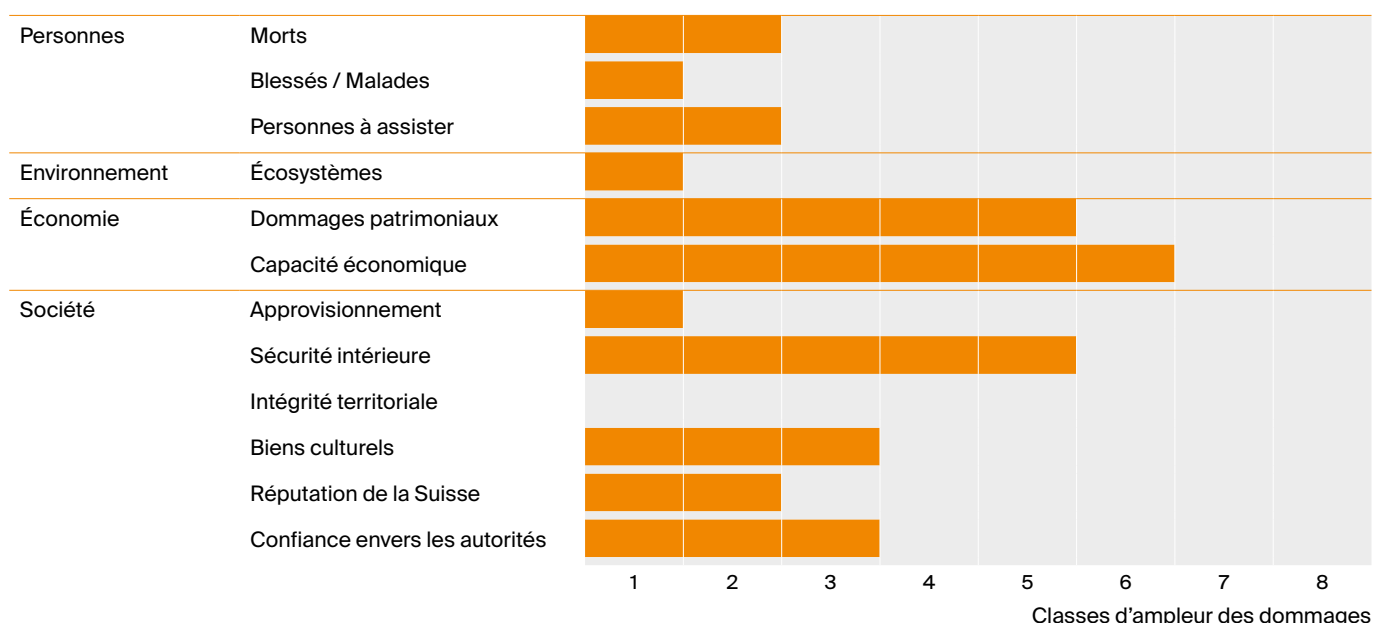
Extension dans l'espace

L'explosion se produit dans une ville suisse. Elle pulvérise complètement le césium 137 radioactif, dispersé dans l'environnement par le léger vent. La valeur indicative pour la contamination des sols est dépassée sur une distance d'environ 6 km dans la direction du vent. En outre, du césium 137 est disséminé dans plusieurs hôpitaux et autres bâtiments des environs.

Quelque 5000 à 80 000 personnes habitant la zone sont affectées, et environ 10 000 places de travail se trouvent dans des lieux contaminés.

Conséquences

Pour évaluer les conséquences d'un scénario, on l'examine à l'aune de douze indicateurs répartis dans quatre domaines. L'ampleur attendue du scénario décrit est représentée dans le diagramme et commentée dans le texte ci-après. Chaque classe d'ampleur supérieure correspond à une augmentation des dommages de facteur trois.



Personnes

L'onde de choc et les éclats résultant de l'explosion de l'engin conventionnel dans un lieu très fréquenté causent la mort de 20 personnes. Plusieurs autres sont blessées par les débris projetés.

Dans la cohue qui s'ensuit, des personnes âgées et des enfants, notamment, sont renversés et piétinés. Les personnes tentant de fuir sont en outre à l'origine de plusieurs accidents de la circulation.

Les personnes se trouvant dans la zone contaminée sont exposées aux radiations. Les riverains, secouristes et passants ne reçoivent cependant pas de doses de césium 137 susceptibles de causer un syndrome d'irradiation aiguë voire la mort. Même plusieurs années après l'explosion, aucune augmentation de l'incidence des cancers, en particulier des leucémies, n'est démontrable.

Le bilan de l'explosion et des réactions de panique dans ce lieu très fréquenté est de 30 morts. 55 personnes sont entre la vie et la mort du fait de leurs blessures ou gravement malades, 100 personnes souffrent de blessures sérieuses et 1000 de blessures légères.

Un millier de personnes sont évacuées du secteur sinistré de 100 m autour du lieu de l'explosion. Parmi elles, 120 ont besoin d'une aide supplémentaire de la part des forces d'intervention. Plusieurs dizaines de milliers de personnes doivent également quitter temporairement le secteur sécurisé pour les travaux de décontamination et d'assainissement et une centaine doivent être évacuées par les forces d'intervention (p. ex. EMS, patients non mobiles). Certaines logent chez des parents ou des connaissances, mais il faut trouver un hébergement pour plusieurs jours voire semaines à environ 10 000 d'entre elles.

Les victimes et leurs proches, des personnes inquiètes et les forces d'intervention subissent une charge psychique très lourde et doivent être accompagnés par des équipes d'assistance (care teams). De nombreuses personnes seront tributaires d'une aide psychologique de long terme, notamment celles ayant participé aux travaux de déblayage.

L'anxiété liée à la radioactivité et à ses conséquences possibles sur la santé occasionne des troubles psychosociaux au sein d'une partie de la population (sentiment d'insécurité, stress, agressivité, hystérie, etc.).

Environnement

L'explosion s'étant produite au centre-ville, c'est ce dernier qui constitue la zone la plus fortement contaminée. Le vent pousse les particules radioactives hors de la ville, où la contamination du sol diminue petit à petit à mesure que l'on s'éloigne. Les forêts et espaces verts situés dans le sens du vent et ne pouvant pas être décontaminés seront potentiellement interdits d'accès durant plusieurs années.

En fonction des conditions météorologiques, des particules radioactives peuvent être rejetées dans les eaux et, via les eaux usées, dans les STEP.

Économie

Immédiatement après l'explosion, les CFF interrompent le trafic ferroviaire dans la gare affectée. Il en résulte d'énormes perturbations sur tout le réseau local, régional, et parfois même (inter)national. Des correspondances sont supprimées, et la durée des voyages s'allonge. Certaines parties de la gare sont à nouveau ouvertes au trafic relativement rapidement, tandis que d'autres restent fermées pendant des semaines, voire des mois.

Des travaux de décontamination doivent être effectués sur une distance allant jusqu'à 6 km dans la direction du vent. Les bâtiments, y compris les édifices d'importance historico-culturelle, et les routes se trouvant entre 2 et 6 km dans la direction du vent sont décontaminés et assainis ou éventuellement démolis / enlevés puis reconstruits. Les bâtiments et les routes se situant entre 500 m et 2 km de l'esplanade de la gare sous le vent sont vidés, bouclés et assainis. Pour une grande partie des bâtiments, il est toutefois probable que ces seules mesures de décontamination par aspersion, aspiration, etc., ne soient pas suffisantes. Des mesures supplémentaires s'avéreront parfois nécessaires, comme le remplacement de toitures ou le raclage de chaussées et la pose de nouveaux revêtements.

La procédure est identique pour le périmètre bouclé (jusqu'à 500 m) de la zone interdite d'accès, où le nombre de toits et de revêtements de chaussée à remplacer est encore plus élevé. Les services d'urgences des hôpitaux doivent eux aussi être assainis.

Malgré la décontamination, une partie de la population quitte la zone. Les biens immobiliers perdent de la valeur. Le tourisme est également touché.

Le secteur agricole régional subit lui aussi des pertes financières à long terme (interdiction de récolte et de mise en pâture).

Les travaux de décontamination génèrent l'accumulation d'une grande quantité de matériau contaminé radioactif. Son élimination dans les règles de l'art pose un problème, car elle s'accompagne de coûts considérables.

Les dommages patrimoniaux et les frais occasionnés par la maîtrise de l'événement sont estimés à 5 milliards de francs. La perte de capacité économique qui découle de l'attentat se monte à 8 milliards de francs.

Société

On constate les pénuries et interruptions suivantes :

- Sauvetage : la radioactivité inquiète aussi les forces de sécurité et de sauvetage, qui ne savent pas toujours très bien quel comportement adopter. Les forces d'intervention (p. ex. police, services de secours) manquent en outre de vêtements et d'équipements de protection ainsi que d'appareils de mesure de la radioactivité. Par conséquent, les travaux dans la zone contaminée sont limités lors des premiers jours.
- Soins médicaux d'urgence : les hôpitaux font fonctionner leurs postes de décontamination. Cependant, nombreux sont ceux qui, pour s'être trouvés à proximité de la gare, se précipitent à l'hôpital le plus proche. Ceci génère des situations chaotiques, les hôpitaux étant submergés de personnes qui ne sont pas directement touchées mais craignent d'avoir été irradiées. On constate par conséquent des goulets d'étranglement dans les soins médicaux d'urgence. Un millier de personnes sont affectées pendant deux jours.
- Télécommunications et appels d'urgence : les personnes affectées appellent immédiatement les numéros d'urgence, d'où une surcharge de ces numéros et une saturation du réseau téléphonique en général. Les réseaux de téléphonie mobile s'effondrent eux aussi, de nombreux appels étant passés par les victimes et leurs proches, qui cherchent à se contacter. Quelque 500 000 personnes sont affectées pendant 24 heures.
- Transport ferroviaire : l'accès à la gare ayant été immédiatement bouclé, des milliers de personnes sont livrées à elles-mêmes. Les transports publics engagent bien des bus supplémentaires pour desservir les tronçons affectés, mais les attentes sont très longues compte tenu de l'importance névralgique de la gare. Environ 500 000 personnes sont concernées pendant deux semaines en moyenne.
- Transport routier : de nombreuses personnes tentent de quitter la région en voiture. Des accidents, se soldant par des morts et des blessés supplémentaires, occasionnent de plus en plus d'engorgements sur les routes cantonales et les autoroutes avoisinantes. Environ 1 000 000 de personnes sont affectées pendant un jour.
- Services de laboratoire : les laboratoires de mesure atteignent leurs limites pendant la phase de l'événement, et on constate des goulets d'étranglement dans l'analyse d'échantillons.
- Évacuation des déchets : l'élimination de si grandes quantités de matériau contaminé pose des difficultés.

Les équipes de secours, dont une grande partie est déjà à pied d'œuvre, ne peuvent intervenir dans toute la zone concernée. Il n'est en outre quasiment plus possible de se rendre sur place.

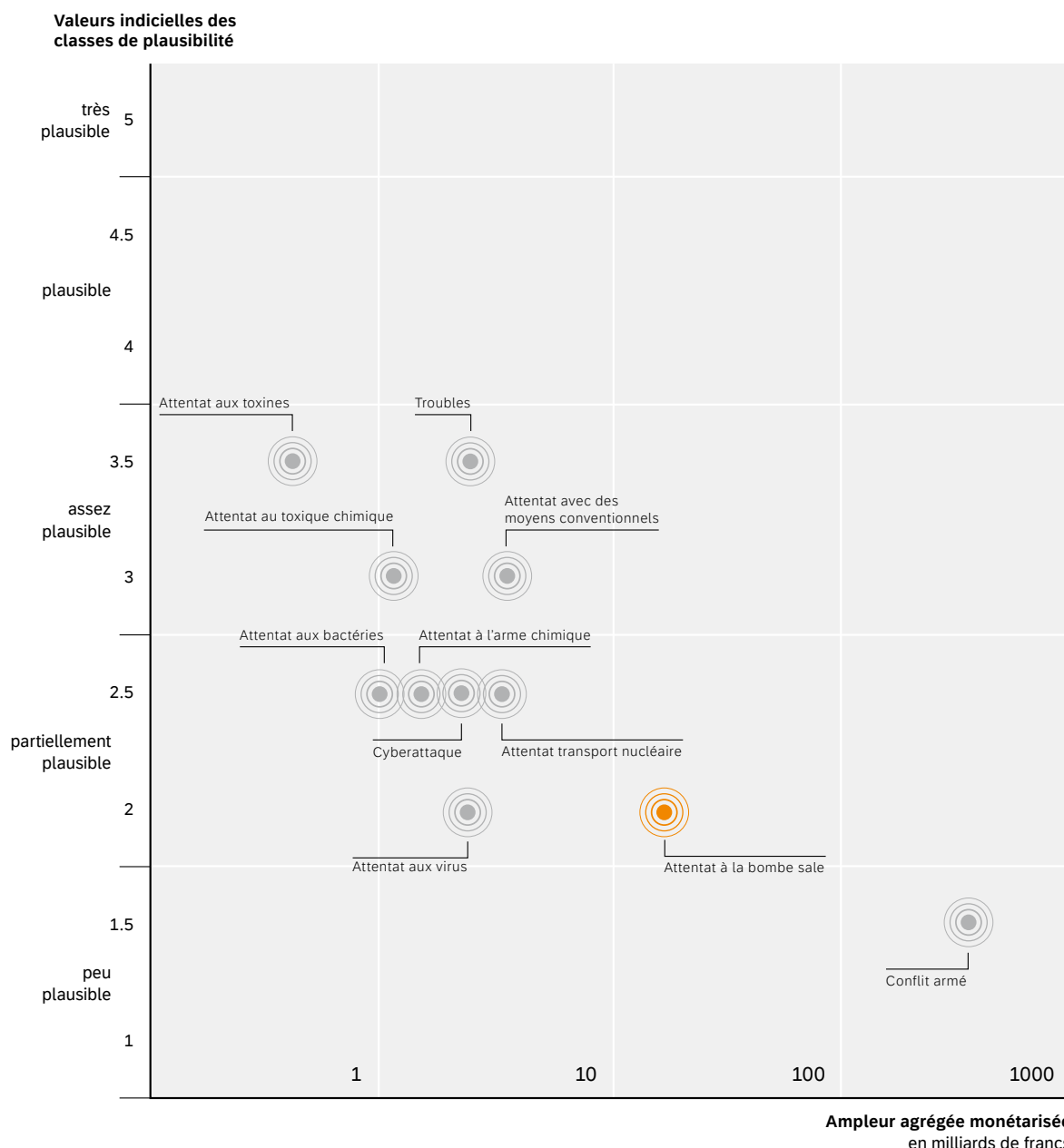
La population suisse est choquée par l'événement. Son sentiment de sécurité est sérieusement entamé pour de longs mois. La nouvelle que l'engin ayant explosé était une « bombe sale » se répand aussitôt. Les rumeurs et les fausses informations s'amalgament aux faits, ce qui nuit encore plus au sentiment de sécurité. La police patrouille davantage dans les zones évacuées afin de prévenir les pillages.

La contamination affecte aussi bon nombre de constructions et monuments d'importance historico-culturelle. Des précautions particulières sont prises pour leur décontamination, ce qui demande beaucoup de temps. L'incident suscite un vif intérêt national et international. De nombreux pays expriment leur solidarité et proposent leur aide. Comme il s'agit du premier attentat à la bombe sale, des journalistes viennent du monde entier pour suivre les travaux en direct sur place. La couverture de l'événement à l'étranger s'étend sur des semaines, voire des mois. Les possibles failles de la Suisse en matière de sécurité sont pointées du doigt.

La confiance accordée par la population à ses autorités est ébranlée pour des semaines. Une grande partie des gens doutent de la capacité de l'État à éviter de tels événements et s'interrogent sur de potentielles lacunes de sécurité. La propagation de fausses informations sur les réseaux sociaux renforce ce sentiment de défiance. En outre, certaines personnes trouvent que les travaux de décontamination avancent trop lentement.

Risque

Le risque lié au scénario décrit est comparé aux risques des autres scénarios analysés dans une matrice des risques (voir ci-dessous). La probabilité d'occurrence y est saisie comme une fréquence (une fois tous les x ans) sur l'axe des y (échelle logarithmique) et l'ampleur des dommages est agrégée et monétarisée en CHF sur l'axe des x (échelle logarithmique également). Le produit de la probabilité d'occurrence et de l'ampleur des dommages représente le risque lié à un scénario. Plus un scénario se situe en haut à droite de la matrice, plus le risque est élevé.



Bases juridiques

Constitution	<ul style="list-style-type: none">– Articles 52 (Ordre constitutionnel), 57 (Sécurité), 58 (Armée), 118 (Protection de la santé), 173 (Autres tâches et compétences) et 185 (Sécurité extérieure et sécurité intérieure) de la Constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999; RS 101.
---------------------	---

Lois	<ul style="list-style-type: none">– Loi fédérale du 21 mars 1997 instituant des mesures visant au maintien de la sûreté intérieure (LMSI); RS 120.– Loi du 21 mars 1997 sur l'organisation du gouvernement et de l'administration (LOGA); RS 172.010.– Loi fédérale du 20 décembre 2019 sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi); RS 520.1.– Loi du 18 mars 2005 sur les douanes (LD); RS 631.0.– Loi fédérale du 7 octobre 1983 sur la protection de l'environnement (LPE); RS 814.01.– Loi du 22 mars 1991 sur la radioprotection (LRaP); RS 814.50.– Loi fédérale du 13 décembre 1996 sur le contrôle des biens utilisables à des fins civiles et militaires, des biens militaires spécifiques et des biens stratégiques (Loi sur le contrôle des biens, LCB); RS 946.202.
-------------	---

Ordonnances	<ul style="list-style-type: none">– Ordonnance du 20 décembre 2024 sur l'organisation de crise de l'administration fédérale (OCAF); RS 172.010.8.– Ordonnance du 11 novembre 2020 sur la protection de la population (OProP); RS 520.12.– Ordonnance du 2 mars 2018 sur l'État-major fédéral Protection de la population (OEMFP); RS 520.17.– Ordonnance du 1^{er} novembre 2006 sur les douanes (OD); RS 631.01.– Ordonnance du 26 avril 2017 sur la radioprotection (ORaP); RS 814.501.– Ordonnance du DFI du 26 avril 2017 sur l'utilisation de sources radioactives scellées en médecine (OSRM); RS 814.501.512.– Ordonnance du DFI du 26 avril 2017 sur l'utilisation des matières radioactives (OUMR); RS 814.554.– Ordonnance du DFI du 26 avril 2017 sur les déchets radioactifs soumis à l'obligation de livraison; RS 814.557.– Ordonnance du 18 août 1998 sur l'indemnisation des frais non couverts de personnes ou d'entreprises astreintes, résultant d'événements avec augmentation de la radioactivité; RS 814.594.1.– Ordonnance du 27 novembre 2000 sur les explosifs (OExpl); RS 941.411.– Ordonnance du 3 juin 2016 sur le contrôle des biens utilisables à des fins civiles et militaires, des biens militaires spécifiques et des biens stratégiques (Ordonnance sur le contrôle des biens, OCB); RS 946.202.1.
--------------------	---

Autres bases juridiques	<ul style="list-style-type: none">– Convention internationale pour la répression des attentats terroristes à l'explosif; RS 0.353.21.– Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire; RS 0.353.23.– Convention européenne pour la répression du terrorisme; RS 0.353.3.
--------------------------------	--

Informations complémentaires

Au sujet du danger en question

- Centre de compétences NBC-DEMUNEX (2016) : CBRNE Gefahren und Risiken. Centre des médias électroniques (CME), Berne.
- Commission fédérale pour la protection ABC, Bureau de coordination Protection ABC nationale (2007) : Plan de collaboration en cas d'événement impliquant une dissémination intentionnelle de substances radioactives (scénarios de « bombe sale »). Laboratoire de Spiez, Spiez.
- Egger, E. / Münger, K. (2005) : Bombe sale : la menace est-elle sérieuse ? Conséquences possibles d'un attentat terroriste radiologique. Laboratoire de Spiez, Spiez.
- Gärtner, H. / Akbulut, H. et al. (2011) : Nuklear-radiologische Proliferation: Gefährdungspotential und Präventionsmöglichkeiten für Österreich. Working Paper Österreichisches Institut für Internationale Politik 64. Österreichisches Institut für Internationale Politik, Vienne.
- Sauer, Frank (2007) : Nuklearterrorismus: Akute Bedrohung oder politisches Schreckgespenst? HSFK-Report 2. Hessische Stiftung Friedens- und Konfliktforschung (HSFK), Francfort-sur-le-Main.
- Sauer, Frank (2007) : Terrorismus mit Atombomben und radiologischen Waffen. Nur noch eine Frage der Zeit? Informations- und Medienzentrale der Bundeswehr (IMZBw), Reader Sicherheitspolitik 8-9.
- Service sanitaire coordonné (SSC) (2015) : Concept « Décontamination NBC de personnes dans les secteurs de sinistre, de transport et d'hospitalisation ». Ittigen.

Au sujet de l'analyse nationale des risques

- Office fédéral de la protection de la population (OFPP) (2026) : Dossiers sur les dangers. Catastrophes et situations d'urgence en Suisse 2025. OFPP, Berne.
 - Office fédéral de la protection de la population (OFPP) (2026) : À quels risques la Suisse est-elle exposée? Catastrophes et situations d'urgence en Suisse 2025. OFPP, Berne.
 - Office fédéral de la protection de la population (OFPP) (2026) : Méthode d'analyse nationale des risques. Catastrophes et situations d'urgence en Suisse 2025. Version 3.0. OFPP, Berne.
 - Office fédéral de la protection de la population (OFPP) (2026) : Rapport sur l'analyse nationale des risques. Catastrophes et situations d'urgence en Suisse 2025. OFPP, Berne.
 - Office fédéral de la protection de la population (OFPP) (2023) : Liste des dangers. Catastrophes et situations d'urgence en Suisse 2025. 3^e édition. OFPP, Berne.
-

Impressum

Office fédéral de la protection de la population OFPP

Guisanplatz 1B

CH-3003 Berne

risk-ch@babs.admin.ch

www.protpop.ch

www.risk-ch.ch